



SANB

Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick

**Rapport annuel
2009-2010**

C'est toi, c'est moi, c'est nous!

SANB
Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick

Pour nous joindre :
702, rue Principale, bureau 204, Petit-Rocher, N.-B. E8J 1V1
Téléphone : (506) 783-4205 Courriel : sanb@nb.aibn.com
Télécopieur : (506) 783-0629 Site Internet : www.sanb.ca

Logos of member organizations including: Gala de la chanson de Carouquet, Théâtre l'Acadiote, Association académique des artistes professionnels de la Nouvelle-Brunswick, Caisses populaires acadiennes, Jeux de l'Acadie, afpnb, Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc., AAFANB, FANB, UNIVERSITÉ DE MONCTON, ARCANB, CLNB, FJFNB, REFNB, AFMNB, CPSC, LA FÉDÉRATION DES CONSEILS D'ÉDUCATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK, CAFNB, Théâtre populaire d'Acadie, FÉECUM, SERFNB, and various regional branches like 'Société de l'Acadie de la Grande-dérive' and 'Société de l'Acadie de la Petite-dérive'.

CHAU CIMT

L'équipe de CHAU et CIMT vous souhaite de bonnes assises à la 37e Assemblée générale annuelle de la SANB à Dieppe.

Toutes vos émissions favorites disponibles sur
Bell Express Vu Star Choice
103 712

POUR NOUS REJOINDRE
NOUVELLES : (506) 727-4417 • cell. : (506) 727-8404
PUBLICITÉ ET PROMOTION : Jean-Luc Jean (506) 764-5454 • cell. : (506) 726-3958

Rapport de la présidence

Je reconnais avoir eu un peu de difficultés à me remettre en marche suite à l'assemblée annuelle tenue à Caraquet à la fin de septembre. Les activités du Congrès, un certain stress d'avant l'assemblée annuelle, et plusieurs raisons personnelles ont ralenti mes ardeurs, mais j'ai finalement repris ma vitesse de croisière. Il y a eu heureusement mon séjour en France (Université de Poitiers) du 30 septembre au 8 octobre pour participer à un colloque international et un atelier sur les populations en situation minoritaire dans le monde, et sur la situation acadienne comme telle. Les collègues acadiens Rodrigue Landry et Joseph-Yvon Thériault étaient aussi présents, de même que de grands chercheurs internationaux de France, d'Espagne, de Bulgarie... C'est ressourçant de savoir que l'on s'intéresse à l'Acadie dans le monde.

La rencontre du Forum de concertation des organismes acadiens à Beresford les 16-17 octobre s'est bien déroulée, et le dossier de l'éducation a encore une fois attiré l'attention de façon prépondérante. Un communiqué de presse a suivi cette réunion pour réclamer de façon urgente la mise sur pied du Comité d'experts sur le financement de l'éducation acadienne tel que l'avait proposé le commissaire Gino LeBlanc. On a demandé aussi que la SANB fasse partie du comité de suivi au rapport LeBlanc. Cette situation s'est régularisée au mois de février dernier.

J'ai de plus assisté aux assemblées annuelles de la Société santé et mieux-être en français du Nouveau-Brunswick et du Mouvement acadien des communautés en santé, à Tracadie-Sheila. Du beau travail se fait dans le domaine des communautés acadiennes en santé, et j'ai mieux compris pourquoi ce secteur de la santé s'était senti frustré quant à la place qu'on leur avait réservée dans le *Plan de développement global de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*. Mais, des mesures ont été prises afin de faire les ajustements satisfaisants dans la version finale.

Par ailleurs, il faut se réjouir que l'événement culturel par excellence les *Éloizes* soit de retour. Je ne mentionnerai jamais assez souvent toute l'importance des arts et de la culture dans notre cheminement au fil des générations.

Comme membre du Conseil consultatif sur l'accroissement de la population, j'ai assisté à une réunion régulière à la fin octobre. On y a déposé pour la première fois un document annonçant comment le gouvernement entendait utiliser les 10 millions de dollars destinés à l'immigration francophone. C'est avec stupeur et inquiétude que j'ai reçu ce document. Le Secrétariat à la croissance démographique n'avait rien compris quant aux attentes de la communauté. J'ai fait savoir sur-le-champ aux responsables que ce document était irrecevable pour la SANB. Par suite de

rencontres de négociations, nous avons eu gain de cause et un financement adéquat de la part du Secrétariat.

C'est le dossier éducation qui a théoriquement le mieux évolué au fil des mois. Le groupe de suivi de la Commission sur l'école acadienne est en marche, et a déjà tenu plusieurs rencontres. L'utilisation des nouveaux fonds annuels de 5,8 millions de dollars commencera à partir du 1^{er} avril 2010, avec des retombées concrètes à partir de septembre. Le secteur a tenu des réunions régulières en décembre, de même qu'une rencontre importante au début de janvier à Petit-Rocher avec les ministres Roland Haché et Donald Arsenault. Il a été recommandé de faire ce genre de rencontre deux ou trois fois par année. On a de plus tenté de publiciser le plus possible le besoin d'avoir des gens pour siéger au conseil d'administration du nouveau Collège francophone qui entrera en fonction dès le 1^{er} avril cette année. Une telle structure est un pas de plus pour une dualité francophone dans le secteur postsecondaire.

Comme vous le devinez, on n'a pas chômé dans le dossier de la santé, qui a été marqué par de nombreux revirements. Il y a surtout eu la conférence de presse du 11 décembre autour de la réponse du gouvernement à notre lettre du 22 octobre lui demandant de transférer le dossier juridique à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick. Cette lettre nous était parvenue le 10 décembre. Il y avait eu entretemps la lettre des 31 signataires du 27 novembre qui demandait un espace de dialogue politique dans le dossier. Le gouvernement refusait notre demande de renvoi à la Cour d'appel, ce qui aurait permis d'aérer l'atmosphère. Par après, le gouvernement a nommé Gino LeBlanc comme intermédiaire dans le dossier.

L'arrivée de M. LeBlanc dans le dossier a créé du remous. Après avoir consulté les membres du conseil d'administration, on a pris la décision que je participerais au comité d'appui. J'ai annoncé cette décision lors d'un point de presse le 22 décembre, et j'ai participé à la première réunion de ce comité le 8 janvier. Tout cela n'est que la pointe de l'iceberg; il y a beaucoup d'échanges téléphoniques avec les gens du gouvernement, et le groupe Égalité santé en français. Finalement, Égalité santé en français et la communauté ont eu gain de cause lorsque le gouvernement a adopté un ajout à loi qui confirme le statut francophone de la Régie de santé A. Nous devons toutefois demeurer vigilants dans ce dossier au cours des prochains mois.

L'affichage commercial reste un des dossiers communautaires parmi les plus actifs. Même si on n'est pas maître d'œuvre de toutes les composantes dans ce dossier, la SANB

y est perçue comme un acteur-clé. Le dossier est surtout concentré à Dieppe pour le moment, Dieppe qui a accepté de jouer véritablement son rôle de capitale acadienne du commerce et des affaires.

On doit aussi saluer les efforts de notre section du Restigouche dans ce dossier. Et on sent que ça va aussi bouger à Moncton grâce aux jeunes, à Grand-Sault, à Memramcook... Tous les espoirs sont permis en ce domaine.

Lors de la mise sur pied du Comité consultatif sur les questions acadiennes du gouvernement provincial en décembre 2008, la SANB avait dénoncé la futilité d'une telle instance. Nous avons plaidé pour un comité d'action de hauts fonctionnaires pour traiter l'ensemble des questions de langues officielles au Nouveau-Brunswick. Sans explicitement le reconnaître, le premier ministre acquiesçait à notre demande le 17 avril 2009, lors des cérémonies célébrant le 40^e anniversaire de la *Loi sur les langues officielles (LLO)*, en créant ce genre de comité pour développer une stratégie de mise en œuvre de la LLO. Mirelle Cyr, sous-ministre adjointe aux Affaires intergouvernementales et à la Francophonie, a hérité de la direction de ce comité. Gino LeBlanc a été embauché pour coordonner les rencontres consultatives avec les organismes de la communauté. Ghislaine Foulem et moi avons travaillé avec Mirelle et Gino pour organiser ces rencontres.

Je suis heureux de l'évolution de ce dossier. J'ai pu assister aux rencontres de consultations sectorielles culturelle, socio-politico-économique et du mieux-être communautaire. Comme les langues officielles dépendent directement du Bureau du premier ministre, tous les ministres à ma connaissance ont participé, certains à plusieurs occasions, à ces exercices. On en a profité pour préciser que la question des langues officielles est autant la responsabilité des anglophones que des francophones, qu'il fallait que le gouvernement développe une culture d'égalité réelle, que nous aspirions justement à cette égalité réelle, non pour enlever quoi que ce soit aux anglophones, mais pour assumer pleinement nos responsabilités qui viennent avec nos droits constitutionnels. Souhaitons que les plans d'action ministériels qui émergeront de ces travaux en juin soient aussi productifs et efficaces que ces rencontres de consultations sectorielles.

J'aime encore assumer la présidence de la SANB. Toutefois, je trouve que les dossiers de la participation citoyenne et du financement du Fonds de l'Avenir ne bougent pas assez à mon goût. Mais c'est peut-être dans ma nature de vouloir toujours en faire plus. C'est pour cela que j'ai l'intention de solliciter un deuxième mandat!

Conseil d'administration 2009-1010

1^{ère} rangée

Linda Haché – représentante du Forum de concertation des organismes acadiens (Forum)

Roger Doiron – vice-président du Forum

Amély Friolet-O'Neil – représentante d'Acadie-Beauséjour

Jean-Marie Nadeau – président

Lizon Thériault – vice-présidente à la participation citoyenne

Patrick D. Clark – représentant du Nord

2^e rangée

Carole Hébert – représentante de la Péninsule acadienne

Alexis Couture – représentant de la jeunesse

Anne-Lise Blin – représentante de la communauté ethnoculturelle et des nouveaux arrivants

Noëlla Brideau – représentante d'Alnwick-Miramichi

Roland Gallant – représentant du Forum

Adrien Arsenault – représentant du Sud-Ouest

Bruno Godin – directeur général

Absents

Anne-Marie Gammon – représentante du Forum

Pâquerette Michaud – représentante du Nord-Ouest

Lise Mazerolle – représentante du Forum

Théo Gagnon – représentant du Forum

Carole Doucet – représentante du Forum



Rapport de la direction générale

À la suite de notre assemblée générale annuelle de Caraquet en septembre 2009, j'ai représenté l'organisme à de nombreux événements, notamment au colloque sur l'immigration à Régina, à la Commission permanente Acadie-Québec aux Îles-de-la-Madeleine, à la réunion annuelle de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, et au conseil d'administration de la Société Nationale de l'Acadie. Le siège social a également planifié et assuré la tenue de deux Forums de concertation des organismes acadiens à Beresford et à Moncton.

Le secteur de l'éducation du Forum s'est rencontré afin de planifier la rencontre de suivi du Rendez-vous citoyen avec la sous-ministre du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Le suivi du rapport est bel et bien amorcé et deux rencontres ont eu lieu jusqu'à présent avec les ministres et les hauts fonctionnaires concernés. Le secteur de l'éducation du Forum a également été mis à contribution pour le suivi à la Commission sur l'école francophone.

En compagnie de la conseillère à la concertation du Forum de concertation des organismes acadiens, Ghislaine Foulem, et du vice-président de la SANB au Forum, Roger Doiron, j'ai assisté à deux séances de la Table d'échange et de concertation communautaire et gouvernementale – Nouveau-Brunswick (TEC-NB); l'exercice visait à assurer que les ministères fédéraux respectent la *Loi sur les langues officielles*. J'ai aussi participé aux rencontres de négociation avec les fonctionnaires de Patrimoine canadien, pour le renouvellement de l'Entente de collaboration Canada-communauté, entente de cinq ans pour le financement de

base des organismes. La nouvelle entente devrait être signée bientôt.

Il nous a été possible de relancer le dossier de l'immigration francophone au cours de la dernière année, dossier qui était mis en veilleuse depuis deux ans en raison d'un manque de financement. Le dossier a été réglé tant au niveau du Secrétariat à la croissance démographique que du côté de Citoyenneté et Immigration Canada. Nous avons reçu de la part du gouvernement du N.-B. l'assurance d'une aide financière de 50 000 \$ sur 15 mois, soit de janvier 2010 à avril 2011. Pour ce qui est de Citoyenneté et Immigration Canada, il a fallu préparer une nouvelle demande pour 2010-2011. À la fin du mois de mars, CIC a confirmé un financement d'environ 65 000 \$ pour l'année 2010-2011.

Fait à noter, les deux paliers de gouvernement se sont concertés et ont convenu de contribuer à un projet de coordination communautaire en immigration francophone sous la responsabilité de la SANB. Nous avons embauché Anne-Lise Blin comme coordinatrice à la fin d'avril. Son mandat est de mettre sur pied un réseau communautaire des différents intervenants sur le terrain afin de rencontrer les fonctionnaires provinciaux et fédéraux pour leur donner une rétroaction sur leurs programmes et leurs politiques.

Nous avons également présenté une demande d'aide financière auprès de Patrimoine canadien pour un projet, en l'occurrence un Rendez-vous citoyen sur la santé. Nous avons reçu une réponse préliminaire et verbale que nous recevrons un financement entre 40 000 \$ et 50 000 \$. Des demandes seront également déposées auprès d'autres bailleurs de fonds pour ce projet.

En ce qui concerne notre demande de financement de base pluriannuel à Patrimoine canadien, elle est actuellement à l'étude. Nous sommes confiants d'obtenir un financement sur deux ans.

Pour ce qui est du dossier Francisation, nous avons dû présenter une nouvelle demande (merci au personnel) au ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick, en décembre, puisque certaines activités ne sont plus financées par ce ministère. Nous avons reçu une lettre confirmant une aide financière de 60 000 \$ à la fin du mois de janvier, montant qui a été investi avant le 31

mars 2010. Une partie des fonds a été redistribuée entre les sections locales et un montant a été réservé pour préparer une campagne provinciale de sensibilisation, de promotion et de construction identitaire.

Vous avez certainement été en mesure d'entendre et de lire dans les médias notre campagne *Je demande le service dans ma langue*. Les fonctionnaires du ministère nous ont fortement encouragés à aller dans ce sens en nous laissant sous-entendre un financement pluriannuel. Pour les années 2010-2012, une demande a été présentée au ministère à la fin d'avril pour orchestrer cette vaste campagne de francisation mettant l'accent sur la sensibilisation, la promotion et la construction identitaire.

En ce qui concerne la mission commerciale au Québec, intitulée *Soyez complice de notre épanouissement*, pour encourager les entreprises québécoises à faire des affaires dans les deux langues officielles au Nouveau-Brunswick, nous avons jusqu'à présent obtenu du financement en deux temps, soit pour effectuer un sondage (2008-2009) et un autre pour préparer un plan d'affaires ainsi qu'un message, ce qui est en voie de se réaliser. Nous avons présenté une autre demande auprès du Bureau du Québec dans les provinces atlantiques pour effectuer la mission comme telle durant l'année 2010-2011.

Le Comité de révision du Manuel de politiques et procédures, composé d'Anne-Marie Gammon, Pauline Lejeune et moi-même, avec l'appui de Denise Rousselle, s'est rencontré à quatre reprises. Nous avons repassé l'ensemble du manuel.

Nous avons également embauché Maxime Caron comme coordonnateur à la participation citoyenne pour la grande région du Nord. Maxime est entré en fonction en janvier dernier. Depuis, Claire Lanteigne occupe le poste de responsable des communications (à temps partiel) en plus de la coordination à la participation citoyenne dans le Sud. Cette redéfinition des tâches de Claire nous a été bénéfique, tout particulièrement à la direction générale.

Toujours en ce qui concerne le personnel, nous avons instauré une conférence téléphonique toutes les deux semaines pour réviser les principaux dossiers. De plus, tous les deux ou trois mois (selon les nécessités), nous organisons une rencontre en personne. J'estime que cette nouvelle approche est beaucoup plus productive et nous permet de nous concerter sur les suivis à effectuer.

**ENGAGÉ,
HUMAIN
ET À L'ÉCOUTE**

« Les caisses, en 5 ans, nous ont remis **37 MILLIONS DE DOLLARS**.
Merci de faire la différence! »

- Les membres et leur communauté
depuis 1936



vousavezunmessage.ca



Caisses populaires
acadiennes

plus haut, plus loin, ensemble

Personnel



1^{ère} rangée

Ghislaine Foulem – conseillère à la concertation

Pauline Lejeune – adjointe administrative

Claire Lanteigne – coordonnatrice à la participation citoyenne et responsable des communications

2^e rangée

Maxime Caron – coordonnateur à la participation citoyenne

Bruno Godin – directeur général

Denise Rousselle – responsable de la comptabilité

Rapport du Forum de concertation des organismes acadiens

Le présent rapport dresse un bref portrait des principaux enjeux et dossiers sur lesquels le Forum de concertation des organismes acadiens et les différents secteurs qui le composent se sont penchés depuis l'automne 2009.

Le Forum de concertation a tenu deux réunions, et pour une deuxième année consécutive, l'éducation a été au cœur des discussions et des interventions.

Les membres du secteur de l'Éducation sont demeurés vigilants par rapport aux enjeux identifiés; ils se sont réunis régulièrement pour en discuter et effectuer les démarches jugées nécessaires. Le suivi au rapport de la Commission sur l'école francophone est demeuré la priorité de ce secteur. Les autres dossiers ayant fait l'objet de discussions et d'actions sont la transformation du postsecondaire, la démarche entamée par le sénat académique sur la viabilité des programmes à l'Université de Moncton et leur incidence sur cet établissement d'enseignement, de même que le positionnement de l'éducation lors de la prochaine campagne électorale provinciale.

Suivis au rapport de la Commission sur l'école francophone

Lors du dévoilement du rapport de la Commission sur l'école francophone le 17 juin 2009, le gouvernement s'était engagé à contribuer 200 000 \$ en 2009-2010, pour assurer les suivis au rapport par un groupe de concertation communautaire-gouvernemental. Il avait aussi annoncé que les représentants communautaires seraient les mêmes personnes qui avaient accompagné le commissaire Gino LeBlanc, à titre consultatif, pendant la durée des travaux de la Commission, et que d'autres groupes seraient invités à y participer.

Au moment où nous écrivons ces lignes, le Groupe d'action de la Commission sur l'école francophone (GACEF), qui a été mis sur pied en octobre dernier, a déjà tenu quatre rencontres, et une cinquième est prévue pour la fin de mai. Deux organismes la Société de l'Acadie du N.-B. (SANB) et la Fédération d'alphabétisation du N.-B. (FANB) ont été intégrés comme membres du groupe suite à une demande déposée à cet effet par ces derniers. La majorité des membres du secteur de l'Éducation sont membres du GACEF, soit l'Association des enseignants et enseignantes francophones du N.-B. (AEFNB), l'Association francophone des parents du N.-B. (AFPNB), la Fédération d'alphabétisation du N.-B. (FANB), la Fédération des conseils d'éducation du N.-B. (FCENB), la Fédération des jeunes francophones du N.-B. (FJFNB) et l'Université de Moncton (l'U de M). L'Association acadienne des artistes professionnel-le-s du N.-B. (AAAPNB) en fait également partie.

La Fédération des conseils d'éducation assume la présidence du GACEF, et son président, Ernest Thibodeau, en est le porte-parole.

Le mandat du GACEF : 1) assurer le suivi du rapport de la Commission sur l'école francophone; 2) agir à titre de comité d'orientation de la politique d'aménagement linguistique et culturel; 3) élaborer et mettre en œuvre une stratégie et une action concertées afin de bâtir une meilleure école acadienne et francophone.

Le développement d'une politique d'aménagement linguistique et culturel constitue une priorité pour le GACEF. Cinq grands axes d'intervention pour cette politique ont été identifiés soit : la petite enfance, la construction identitaire, la réussite scolaire, les partenariats école-famille-communauté et la vitalité du système éducatif.

Le GACEF a aussi été mandaté pour développer, au cours des trois prochaines années, un plan directeur visant à coordonner les priorités d'action du Fonds annuel de 5,8 millions \$ destiné à des initiatives nouvelles pour le secteur francophone en éducation. Ce fonds provient d'une part, de l'enveloppe du programme sur les langues officielles en éducation (PLOE) et d'autre part, des coffres du gouvernement provincial.

Une des recommandations du rapport de la Commission consistant en la formation d'un groupe d'experts (panel) pour étudier le financement de l'école francophone a été retenue comme priorité par le Forum de concertation en octobre dernier. Le groupe d'experts a été mis sur pied vers la mi-avril, et son rapport final est prévu pour la fin de juin 2010.

Stratégie pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne

Un des enjeux majeurs du Forum de concertation porte sur la Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick; cette Stratégie, lancée en août 2009, dans le cadre du Congrès mondial acadien, compte sept (7) stratégies sectorielles dont l'une vise le développement de l'organisation artistique et culturelle (OAC). Cette stratégie met en relief les enjeux suivants qui sont ressortis de l'état des lieux et qui concernent l'ensemble de l'OAC :

- **Le renforcement des capacités organisationnelles des organismes, des festivals et événements et des entreprises culturelles**
- **Le développement des ressources humaines liées à l'organisation artistique et culturelle**
- **L'amélioration et le renforcement des installations physiques de création, de production, de diffusion, de distribution, de mise en marché et de conservation, et l'accès à celles-ci**
- **La représentation et la concertation stratégique**

Le secteur Arts-culture-communications a accepté de jouer un rôle de leadership dans la mise en œuvre de l'OAC dans le but de contribuer à l'implantation de la Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au N.-B. ainsi qu'au développement de l'organisation artistique et culturelle.

Afin d'amorcer la mise en œuvre des actions ou mesures définies dans la Stratégie globale, le secteur Arts-culture-communications, en collaboration avec l'un de ses membres l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) a tenu une Journée de planification OAC pour établir un plan d'action et cerner les priorités de travail.

Réunis autour de cette table sectorielle élargie pour l'occasion, en mars dernier, quelque vingt participants et participantes ont eu l'occasion d'échanger sur les enjeux qui concernent l'ensemble de l'OAC, sur les objectifs stratégiques qui avaient été identifiés et sur les résultats visés à court, moyen et long terme. Une deuxième rencontre est prévue à l'automne.



Roger Doiron



Ghislaine Foulem

Une autre stratégie sectorielle portant sur l'aménagement culturel du territoire (ACT) interpelle plusieurs membres du Forum de concertation. Une douzaine d'entre eux participent à la table de concertation provinciale sur l'aménagement culturel du territoire.

La stratégie sectorielle ACT comprend une variété de ressources, de moyens et d'initiatives visant à planifier et à assurer le développement des communautés acadiennes du Nouveau-Brunswick en les dotant de tous les outils artistiques et culturels nécessaires à leur épanouissement. Elle met aussi en lien les enjeux suivants qui ressortent de l'état des lieux relatif à l'ACT :

- **L'adhésion à une vision commune et à l'intégration du concept de l'ACT**
- **La concertation et la gouvernance**
- **La mise en commun des ressources financières et matérielles**
- **Le développement des ressources humaines**
- **Le développement des installations artistiques et culturelles**

La Table de concertation provinciale a tenu une rencontre de réflexion en mars dernier pour cerner les mesures qui pourraient être mises en œuvre pour assurer l'appropriation du concept de l'ACT dans toutes les communautés. Un des membres de la table le Conseil provincial des sociétés culturelles a tenu des journées d'études et de formation en ACT, en février dernier; y ont participé 65 intervenants et intervenantes tant du milieu communautaire que gouvernemental, aux niveaux municipal, provincial et fédéral.

Un plan de travail devait être élaboré afin de cibler les interventions stratégiques pour la prochaine année.

Plan de développement global de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (PDG)

Le nouveau plan de développement global de l'Acadie du Nouveau-Brunswick a été adopté par l'assemblée générale annuelle de la SANB en septembre dernier et validé par le Forum de concertation à sa réunion d'octobre. Les responsables des actions de ce plan ont été désignés lors du Forum de concertation de mars dernier.

Pour la première fois depuis sa première version en 1994, le PDG a été traduit en anglais. Cette version effectuée par le service de traduction du gouvernement du N.-B. devrait permettre une meilleure compréhension et utilisation de l'outil par les employés des différents ministères et agences qui ne comprennent pas le français et qui devront s'y référer dans l'élaboration de leur plan d'action tant au niveau fédéral que provincial.

Une pochette, qui comprend un CD, a été développée et distribuée aux membres du Forum de concertation et aux divers ministères et agences fédérales et provinciales.

Le PDG a été présenté à chacune des quatre rencontres de consultation communautaire sur la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick dans les ministères, et ce, en présence de ministres et de hauts fonctionnaires. La presque totalité des ministères et agences gouvernementales ont assisté à l'une des consultations. Il a aussi fait l'objet de présentations auprès du conseil fédéral du Nouveau-Brunswick et de Santé Canada dans le cadre d'une tournée nationale de hauts fonctionnaires.

Entente de collaboration PCH/SANB

Les membres du Forum de concertation et le conseil d'administration de la SANB ont validé les conditions de l'entente de collaboration entre Patrimoine canadien et la SANB.

La version finale a été envoyée aux hautes instances du ministère à Ottawa, et au moment d'écrire ces lignes, nous apprenons que la signature de l'entente est prévue pour bientôt.

Nous savons qu'il n'y aura aucune bonification de l'enveloppe budgétaire au cours des quatre prochaines années, et que la répartition de l'enveloppe demeurera la même que par les années passées, soit d'environ 80 % pour la programmation et d'environ 20 % pour les projets.

À part quelques changements mineurs, les modalités et conditions de la prochaine entente demeurent sensiblement identiques à celles la précédente.

Concernant les demandes répétées des communautés de diminuer la bureaucratie entourant les demandes de financement, on nous a informés qu'une équipe s'y affaire et que des résultats concrets devraient se manifester dans un avenir rapproché.

Table d'échange et de concertation communautaire et gouvernementale (TEC-NB)

La table d'échange et de concertation communautaire et gouvernementale (TEC) a tenu deux réunions, en novembre et en mars derniers. Elle

est coprésidée par le vice-président du Forum de concertation, Roger Doiron et par le directeur exécutif régional du Patrimoine canadien, Paul Landry.

Outre le vice-président, les représentants du Forum à cette table sont Carmen Gibbs, du secteur Arts-culture-communications; Anne Hébert, du secteur Économique; Denyse LeBouthillier, du secteur de l'Éducation; Gilles Vienneau, du secteur du Mieux-être communautaire; Lise Ouellette, du secteur Sociopolitique; Bruno Godin, directeur général de la SANB et Ghislaine Foulem, conseillère à la concertation.

Cette table de concertation, lancée à l'initiative de Patrimoine canadien, a le mandat de susciter et d'encourager la mise en œuvre, par les institutions fédérales, de la partie V11 de la Loi sur les langues officielles.

Lors de la première rencontre de la TEC, ses membres ont révisé le nouveau plan directeur et l'ont par la suite validé. Le Plan de développement global de l'Acadie du Nouveau-Brunswick a également été présenté. Les institutions fédérales ont dit apprécier que le document soit disponible dans les deux langues officielles.

Les institutions fédérales ont relevé au moins une mesure positive émanant de leur plan d'action respectif qui est en lien avec le PDG et le Plan directeur de la TEC-NB.

Les institutions ont exprimé le besoin d'approfondir leur connaissance et compréhension du PDG. Il a été convenu qu'une présentation conjointe portant sur les axes stratégiques du PDG aurait lieu au cours des réunions futures. La prochaine rencontre est prévue pour novembre prochain, et les deux axes qui feront l'objet de présentations sont ceux du mieux-être et de la santé en français et du développement artistique et culturel.

Une des actions ciblées dans le Plan directeur de la TEC-NB consiste en la mise sur pied de tables thématiques ayant pour tâche d'élaborer des pistes afin d'amener jusqu'au niveau politique les enjeux qui ont été reconnus. L'alphabétisation, une des priorités du secteur de l'Éducation, est un aspect fondamental du développement de la communauté. Cet enjeu comporte un lien direct avec tous les secteurs du Forum de concertation et de la participation citoyenne. **Il a donc été convenu que la première table thématique qui sera mise en place portera sur l'alphabétisme.** Les intervenants clés des niveaux fédéral, provincial et communautaire ont été désignés, et une première rencontre devait avoir lieu avant la fin de juin. Les membres de la TEC-NB ont convenu que l'objet de cette table thématique ne serait pas de régler la question de l'alphabétisme mais plutôt de trouver ensemble des moyens d'agir.

Consultation communautaire par le gouvernement provincial

Pour faire suite à l'engagement du premier ministre Shawn Graham d'améliorer la Loi sur les langues officielles de la province, lors du 40e anniversaire de son adoption en avril 2009, le ministère des Affaires intergouvernementales a tenu des journées de consultation avec les secteurs du Forum de concertation.

La politique de travail et la responsabilisation des ministères par rapport à la Loi sur les langues officielles sont les deux lignes directrices d'une politique-cadre que devrait adopter le gouvernement provincial au début de l'été.

Les quatre éléments de cette politique-cadre sont : 1) Formation du personnel; 2) Langue de travail à l'interne; 3) Service au public; 4) Promotion des langues officielles.

Selon les informations que nous avons reçues, chaque ministère devra préparer un plan d'action comprenant des mesures positives pour répondre aux besoins de la communauté en matière de services et de promotion des langues officielles.

Le but de la consultation était d'alimenter le processus en donnant des exemples de bonnes pratiques mais aussi d'obstacles qui se posent.

La plupart des membres des secteurs du Forum de concertation ont participé à l'exercice. Ils ont eu l'occasion d'exprimer leurs priorités ou besoins. Les discussions en atelier autour des éléments 3 et 4 de la politique-cadre ont été positives. Elles ont permis à la fois à la communauté et aux fonctionnaires d'échanger sur leur culture de travail et de mieux comprendre les réalités de chacun. Les participantes et les participants se sont dits satisfaits de la démarche et ont exprimé l'avis qu'il faudrait instaurer ce genre de consultation pour la mise en œuvre de programmes et l'application de politiques.

Sessions de formation portant sur la gestion axée sur les résultats

Cinq sessions de formation portant sur la gestion axée sur les résultats ont été organisées et dispensées en région en janvier et février derniers. Cinquante-cinq membres d'organismes bénéficiaires du programme d'appui aux communautés de langue officielle y ont participé. Les sessions se sont tenues à Miramichi, Caraquet, Bathurst, Moncton et Edmundston (quartier Saint-Basile).

Cette formation a eu lieu à la demande de Patrimoine canadien (PCH) suite au signalement par des agents de programme et des intervenants communautaires du besoin qu'éprouvent plusieurs groupes d'obtenir une nouvelle formation, puisque la dernière remonte à 2005.

L'objectif de la formation était d'outiller les groupes afin de leur permettre de mieux comprendre les concepts de résultats, d'extraits, d'activités et d'indicateurs de rendement, et aussi d'acquiescer une meilleure capacité à bien remplir la demande de fonds de PCH.

Les commentaires des participants dans le formulaire d'évaluation confirment la pertinence des sessions de formation. Toutes les personnes ont affirmé avoir amélioré leurs connaissances et/ou avoir amélioré leur capacité à remplir le formulaire de demande de financement. Plusieurs souhaitent un suivi afin de mieux apprivoiser le concept et surtout de faire des exercices pratiques. D'autres sessions de formation pourraient se tenir l'automne prochain.

Roger Doiron
Vice-président

Ghislaine Foulem
Conseillère à la concertation

Retour sur l'année en photo



▲ Denise Rousselle et Pauline Lejeune au kiosque de la SANB à l'Espace neuf du CMA 2009.



▲ Remise du Prix Albert-M.-Sormany à Me Michel Doucet.



▲ AGA 2009

Une campagne promotionnelle doit absolument se démarquer pour être utile.

Rappelez-vous qu'il est essentiel de capter l'attention du public visé dès les premiers instants d'une intervention en communication, qu'elle soit sous la forme d'un dépliant, d'une brochure ou autre.

Chez **Mistral Communication**, nous concevons ces outils promotionnels qui suscitent un vent d'enthousiasme auprès de la clientèle.

Laissez **Mistral Communication** vous aider à mettre le vent dans vos voiles et atteindre vos objectifs avec efficacité.



Rapport annuel



Image de marque



Emballage

mistral communication.

388, chemin Chartersville
Dieppe, NB E1A 5A1

T 506.382.8368

F 506.382.8388

info@mistralcommunication.ca

www.mistralcommunication.ca



▲ Rencontre avec le chef du Bloc Québécois, Gilles Duceppe lors de sa tournée canadienne.



▲ Rencontre du conseil d'administration de la SANB.

Bailleurs de fonds 2009-2010

- Développement des ressources humaines du Canada
- Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
- Ministre de la Formation et du Développement de l'emploi
- Ministère du Patrimoine canadien
Entente Canada / communauté
- Ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick
Entente Canada /Nouveau-Brunswick
- Secrétariat à la croissance démographique

Merci!



Égalité Santé en français a retiré sa poursuite suite à l'annonce du gouvernement provincial qui revenait sur sa réforme de la santé.



À l'occasion de l'Assemblée générale de 2010 de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, il me fait grand plaisir d'envoyer mes meilleurs vœux à tous et à toutes qui y prennent part. Je vous souhaite une réunion fructueuse et un avenir couronné de succès.

**Brian Murphy, député
Moncton-Riverview-Dieppe**

376, rue St. George, Moncton, NB E1C 1X2 • Tél : 851-3310

Rapport annuel de la participation citoyenne

Cette année, nous avons tenu une seule rencontre avec les personnes représentant les régions. On a alors fait le bilan des activités de la première année sous la nouvelle structure de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB). On a constaté qu'il reste beaucoup à faire pour consolider les sections et les régions et qu'il est difficile d'organiser des événements ou des rencontres avec peu ou pas de moyens financiers.

L'an dernier, suite à une réflexion sur le dossier de notre effectif à la SANB, de la carte de membre, des coûts, etc., il avait été recommandé que le conseil d'administration se penche sur ce dossier afin de définir son mode de fonctionnement en vertu de ses buts et pour avoir des membres engagés qui répondent aux besoins des régions. Nous n'avons pas eu de développement dans ce sens.

Nous demeurons convaincus qu'il faudra donner un bon coup au niveau provincial pour reprendre notre élan et motiver la participation citoyenne. On ne peut se contenter d'en parler; il faut poser des gestes qui démontrent qu'il y a un intérêt réel de la part du conseil d'administration pour engager les citoyens et les citoyennes.

Ce n'est qu'à la fin janvier 2010 que nous avons reçu une réponse à notre demande d'aide financière de l'Entente Canada - Nouveau-Brunswick relative à la prestation de services en français. Le ministère des Affaires intergouvernementales qui gère cette entente favorise plutôt des activités de nature provinciale. Et c'est ce qui a été fait en matière de sensibilisation et de construction identitaire auprès des enfants d'âge scolaire et de la jeunesse.

Nous avons mis sur pied un comité organisateur du premier Forum provincial de la participation citoyenne, qui aura lieu le 18 juin et dont le thème portera sur l'importance de l'affichage commercial dans sa langue. Le dynamisme de la Ville de Dieppe, qui a adopté un arrêté muni-



Lizon Thériault,
Vice-présidente à la participation citoyenne

cipal à cet effet et les démarches des sections, particulièrement de la section Mgr-J.-A.-Godbout / Petite-Rochelle,

sont des éléments qui ont mené au choix de ce thème. Les membres ont le souci de préserver la langue française et de montrer l'importance du paysage linguistique francophone de nos communautés.

Des rencontres régionales entre les sections ou régions ont eu lieu afin de choisir les participantes et les participants au Forum provincial de la participation citoyenne. Il faudrait organiser de telles rencontres régulièrement afin de discuter de différents sujets d'intérêt pour les régions. Il est toujours profitable de savoir ce qui se fait en région, et de partager les succès ou les échecs.

Le premier encan silencieux organisé l'an dernier lors de l'assemblée générale annuelle de la SANB a connu un grand succès. Cette activité de financement a rapporté la somme totale de 1943 \$. On entend en faire un événement annuel, ce qui permet aux sections participantes de garnir leurs coffres.

Un coordonnateur à la participation citoyenne pour le Nord a été embauché en février dernier. La coordonnatrice à la participation citoyenne s'occupera désormais du Sud tout en étant responsable des communications au provincial.

Trois régions devront élire leur représentant au conseil d'administration provincial au cours de la prochaine assemblée générale annuelle de la SANB : la Péninsule acadienne, le Sud-Est et le Nord-Ouest. Les personnes représentant les régions doivent être actives au sein de leur conseil de section.

Je profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes avec qui j'ai eu le plaisir de travailler au cours de mon mandat, dont les membres des conseils de sections de la SANB pour leur engagement inlassable envers la communauté acadienne.

Message du ministre Hédard Albert

Je désire profiter de l'occasion pour remercier la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick pour le travail accompli tout au long de l'année et sa collaboration précieuse dans les dossiers communs qui ont pour objectif de favoriser l'épanouissement des communautés acadiennes et francophones de notre province. Je veux notamment souligner le rôle important des membres du conseil d'administration, la direction et le personnel.

Notre partenariat avec la SANB a été particulièrement important dans le cadre du processus de consultation qui a permis d'identifier les préoccupations et priorités de la communauté acadienne. Les différentes rencontres sectorielles avec des hauts fonctionnaires du gouvernement provincial ont contribué à une plus grande compréhension des défis et des aspirations de la communauté acadienne.

Je souhaite à tous les membres de la SANB une excellente Assemblée générale annuelle et une année prolifique pour la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick.

Hédard Albert



Survol des régions

Nous avons mené la campagne provinciale de sensibilisation « Je demande le service dans ma langue », afin de stimuler la demande de services et de biens en français auprès de la population francophone; nous avons dirigé nos efforts tout particulièrement sur la population étudiante. La campagne a été menée en collaboration avec les radios communautaires, l'Acadie NOUVELLE, Cap Acadie et des hebdomadaires.

Des messages positifs encourageaient les consommateurs à la prise de conscience, à l'action et à la demande de services et de biens en français, dans leur région respective et ailleurs au Nouveau-Brunswick.

Afin de joindre la population étudiante, nous avons également développé le projet « J'achète en français ». À cet effet, nous avons réalisé une pochette et un signet pour chaque élève des grandes régions de Saint-Jean, Miramichi et Moncton, ainsi que des affiches pour chacune des classes des écoles de ces régions.

Le lancement de la *Semaine provinciale de la fierté française* a eu lieu au Centre scolaire Samuel-de-Champlain de Saint-Jean, et nous avons appuyé un projet GénieArts qui visait à sensibiliser la population étudiante à l'importance d'afficher en tout temps son identité francophone.

Nous avons également appuyé quelques projets de construction identitaire dans certaines autres écoles de la province.

Finalement, nous avons procédé à la mise à jour des études sur l'incidence économique de la présence francophone dans les régions de Miramichi, de Saint-Jean et de Fredericton. Une première étude avait été effectuée et rendue publique en 2004, mais des personnes de ces régions souhaitaient évaluer s'il y avait eu du progrès.



Les membres de la section Mgr-J.-A.-Godbout / Petite-Rochelle militent activement pour l'affichage commercial en français dans leur région et on les aperçoit ici lors de leur présentation au conseil municipal de Campbellton.

L'année a été mouvementée à la section **Mgr-J.-A.-Godbout / Petite-Rochelle**. Ses membres se sont engagés à fond : d'abord, dans le débat linguistique, dans le suivi de plusieurs dossiers depuis longtemps mis en veilleuse, puis aussi dans le projet de nouvelles luttes. Le tout s'est fait sous le thème *l'égalité réelle maintenant*, qui est devenu leur leitmotiv.

L'affichage est sans doute le domaine qui les a le plus occupés, comme en témoignent leurs actions et les manchettes. Ils ont en effet déposé, auprès des conseils municipaux de Campbellton et d'Atholville, une demande et un mémoire en bonne et due forme pour que soient promulgués des arrêtés municipaux en matière d'affichage commercial. Leur but : promouvoir le français à l'échelle municipale, de façon à faire reconnaître la réalité linguistique du Restigouche et des environs, et à soutenir la pérennité acadienne. Le dossier suit son cours, et les membres de la section demeurent confiants que les municipalités en question agiront en ce qui a trait à l'affichage.

Leur présence dans les médias locaux et même provinciaux s'est accrue de manière importante. Ils y ont veillé de près, cela dans le dessein de mousser leurs idées et d'attirer des militants, mais aussi de contribuer à éveiller des consciences en rapport avec la lutte des Acadiens et des Acadiennes : exiger *l'égalité réelle*.

Une préoccupation constante de la section **Mgr-J.-A.-Godbout / Petite-Rochelle** est bien de joindre les membres de la section et même de bonifier sa membricité. Les membres sont aussi conscients de la nécessité de tisser des

liens étroits avec des organismes qui se préoccupent aussi de la vie francophone et acadienne dans le Restigouche. À ce sujet, ils ont étudié diverses voies stratégiques en rapport avec le recrutement, et ils ont lorgné du côté des organismes amis; ils ont eu des entretiens avec certains organismes, toujours dans le but de mettre sur pied un regroupement-parapluie dit « Concertation acadienne du Restigouche ».

À la section **Pointe-aux-Pères**, le conseil d'administration a soutenu l'initiative du groupe Égalité santé en français inc. Les membres se sont engagés à faire connaître les objectifs du groupe Égalité qui poursuivait en justice le gouvernement du Nouveau-Brunswick, estimant que les droits de toute la communauté acadienne étaient bafoués par la réforme provinciale des soins de santé.

La bourse Pointe-aux-Pères, qui s'adresse aux diplômés de l'école secondaire Népissiguit, a été accordée en juin 2009, à Roxane Pelletier.

Tout au long de l'été, les membres du conseil **Pointe-aux-Pères** ont travaillé ferme au projet de revalorisation du monument Nicolas-Denys situé sur le terrain de golf Gowan-Brae. Les pourparlers avec le conseil d'administration du club ont été chaleureux : son directeur et ses membres ont bien accueilli le projet. Le soutien financier offert par la Caisse populaire Chaleur a permis l'achat d'un mât en aluminium, d'un grand drapeau aca-

dienn et Al-Pack Entreprises Ltée.

La section avait joint à ses lettres de plaintes des don-

suite en page 10

À l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, le gouvernement du Québec tient à réitérer toute sa solidarité aux Acadiens et aux francophones du Nouveau-Brunswick.

Avec la mise en œuvre de la Politique du Québec en matière de francophonie canadienne, le travail entamé se poursuit, afin que des partenariats porteurs et durables soient à nouveau conclus entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes du pays. Ensemble, veillons à renforcer le statut de la langue française et à bâtir l'avenir... en français!

Bonne assemblée!

Bureau du Québec dans les Provinces atlantiques

Bureau 510
777, rue Main, 5^e étage
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1E9
Tél. : 506 857-9851
Télé. : 506 857-9883
Courriel : bqmoncton@mce.gouv.qc.ca
Site Web : www.saic.gouv.qc.ca/bureauquebec

Québec 



Nous reconnaissons les membres du conseil de section Mgr-J.-A.-Godbout / Petite-Rochelle pour l'année 2009-2010.

nées de Statistiques Canada indiquant que la population de la Péninsule acadienne est à 97 pour cent francophone, la liste de tous les bureaux de poste de la Péninsule ainsi qu'une carte géographique du territoire (surtout à l'intention des entreprises situées à l'extérieur du territoire péninsulaire).

Le bureau de la section **Alliance SANB - Péninsule acadienne**, situé dans le bâtiment du village de Bertrand, offre le service d'une réceptionniste. Plus de cent vingt (120) personnes se sont prévaluées du service durant l'année.

Dans le cadre du Congrès mondial acadien, la section **Alliance SANB - Péninsule acadienne** et le Village de Bertrand ont organisé une Grande Jasette entre l'Acadie et le commissaire aux langues officielles du Canada, M. Graham Fraser. Une quarantaine de personnes ont assisté à l'activité.

Suite à la journée de repérage en 2008, les membres du conseil d'administration de la section **Alliance SANB - Péninsule acadienne** ont déposé des demandes de francisation auprès du gestionnaire de la Toponymie du

Malgré les difficultés qu'ont entraînées la démission de membres du conseil d'administration de la **Société Richard-Denys-de-la-Miramichi**, le conseil a continué à travailler aux dossiers de ses régions. Les membres ont aussi discuté d'une nouvelle façon de tenir leurs réunions qui, en plus de réduire les coûts de déplacements, réduira le temps que les bénévoles investissent

Nouveau-Brunswick. Ces demandes toponymiques concernaient principalement des noms affichés sur les panneaux routiers et sur les papiers juridiques. Un historien du Village historique acadien poursuit sa recherche sur l'origine de certains noms des cantons et villages péninsulaires.

La collaboration entre la section et le gestionnaire et le comité de la Toponymie du Nouveau-Brunswick a été fructueuse. Le ministre de la Francophonie, M. Hédard Albert, a annoncé à la radio les modifications apportées à des noms d'entités qui étaient encore officiellement anglais jusqu'en 2010. Désormais, ces noms sont bel et bien inscrits officiellement, en français, auprès du gouvernement du Nouveau-Brunswick : l'Île de Caraquet, l'Île Miscou, la Ville de Caraquet et la Ville de Shippagan.

Au conseil **Sieur-Samuel-de-Champlain**, les membres avaient décidé dès le printemps 2009, de s'atteler à deux stratégies de développement qui figuraient dans le plan de travail de l'*Association régionale de la communauté francophone de Saint-Jean* (ARCF) pour l'avancement de la communauté, à savoir : l'immigration en français et la récupération des enfants de parents francophones et de parents ayants droit à l'école francophone. La stratégie comprenait également la promotion du projet de construction d'une école pour la vallée de Kennebecasis et l'amélioration des services de garderie.

La section a contribué financièrement à la troisième et dernière étape d'une demande au Secrétariat à la croissance démographique, mais cette fois-ci avec le *Centre d'accueil et multiculturel et des nouveaux arrivants de Saint John inc.* Cette dernière demande a été approuvée, puis en janvier 2010, Mme Rahma Kouraiich est entrée en fonction à titre d'agente d'accueil francophone.

En novembre, le conseil **Sieur-Samuel-de-Champlain** a décidé de lancer un projet de collaboration entre les organismes pour la récupération des enfants de parents francophones et de parents ayants droit à l'éducation en français mais qui ne sont pas inscrits dans nos écoles. Six organismes ont répondu à l'appel, et ils ont constitué un groupe de tra-



Les élèves de l'École Écho-Jeunesse de Kedgwick ont participé au projet Francoderolle.



Rose-May Savoie est active au sein du conseil de la Société Richard-Denys de la Miramichi depuis de nombreuses années et elle a été reconnue comme bénévole de l'année 2009-2010.

pour assister aux réunions.

La section a été invitée à faire un projet en collaboration avec la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick et le Conseil communautaire Beausoleil. Le projet consistait en l'organisation d'un colloque gratuit s'adressant aux jeunes et aux moins jeunes, dans le but de les éveiller à différentes façons de faire du bénévolat et à trouver des moyens de contribuer à l'épanouissement de la communauté acadienne. Le projet n'a pas vu le jour faute de participation suffisante; cependant, au cours de la prochaine année, le conseil examinera la possibilité d'organiser autrement un nouveau projet, toujours avec les mêmes objectifs en tête.

vail sous l'appellation « Collectif pour la continuité linguistique française dans la région du grand Saint-Jean. » Le groupe a été formé officiellement le 15 mars dernier.

Depuis sa rencontre annuelle de 2009, la section **Émilie-LeBlanc** regroupe les régions de Dieppe, Memramcook, Shédiac et Cap-Pelé.

La réforme de la santé du ministre Murphy est un dossier que la section a suivi depuis son annonce, et elle a soutenu la démarche judiciaire du groupe *Égalité Santé en français* dès sa mise sur pied. Le gouvernement provincial a finalement reconnu le bien-fondé de leurs revendications, et un dénouement favorable pour la communauté acadienne et francophone de la province a été négocié entre les deux parties. Les membres de la section remercient bien sincèrement le docteur Hubert Dupuis, qui a présidé ce comité de main de maître, ainsi que toutes les personnes qui ont travaillé d'arrache-pied avec lui pour revendiquer nos soins et nos services de santé en français. Une belle victoire à célébrer!

La section **Émilie-LeBlanc** s'est prononcée sur différents sujets d'intérêt pour la communauté, dont le service de police de la ville de Moncton. Ses membres veulent assurer que peu importe la décision que prendra la Municipalité par rapport à son service de police, ils pourront encore compter sur un service professionnel dans les deux langues officielles. La section a appuyé le comité de parents dans sa demande relative à une nouvelle école francophone dans le quartier Nord de Moncton. Ses membres ont aussi appuyé le conseil municipal de Dieppe qui a adopté une nouvelle réglementation en matière d'affichage commercial.

Rapport du président du Fonds de l'Avenir de la SANB inc.

Quand vous lirez ces lignes, nous aurons sans doute atteint le million! Au début de la campagne, ce montant nous paraissait énorme, pourtant nous avons réussi à atteindre l'objectif. Nous y avons mis deux années de plus qu'il était prévu au départ, mais personne parmi nous n'avait prévu la crise financière de 2008-2009.

Dans le protocole signé le 18 septembre 1995, il était entendu qu'une fois le million atteint, et à moins d'une décision contraire de l'assemblée générale annuelle du Fonds de l'Avenir, le Fonds de l'Avenir verserait chaque année dans le fonds de roulement de la SANB les intérêts réalisés sur le capital durant l'exercice financier précédent, moins la portion d'intérêts correspondant au taux d'inflation.

Le million d'aujourd'hui n'a plus sa valeur d'il y a 15 ans, en 1995. Nous devons donc prendre des décisions importantes afin d'assurer le maintien du million ainsi qu'un revenu prévisible et assuré pour le fonctionnement de la SANB. Nous pourrions nous entendre pour verser à la SANB un montant annuel fixe qui lui permette de préparer un budget à partir d'une somme d'argent stable.

Il y a quinze ans, nous avons décidé qu'un million était suffisant, mais qu'en est-il aujourd'hui? Voulons-nous entreprendre une autre campagne de financement? Notre regretté et bon ami Ghislain Clermont nous rappelait souvent que la SAANB d'alors n'avait pas mené une vraie campagne populaire. La campagne de financement avait en grande partie compté sur des dons majeurs provenant d'institutions financières et de quelques entreprises.

Nous voulons profiter de l'occasion pour remercier les institutions financières et les entreprises qui ont participé de façon très significative au démarrage de la campagne en contribuant des dons importants; nous remercions que ce sont elles qui ont donné le ton à la campagne. Il est également évident que nous avons pu compter sur des dons substantiels de la part de nombreuses personnes. Nous remercions aussi toutes les personnes qui ont cru et qui croient toujours à l'importance de la SANB pour la défense des droits de la communauté acadienne et pour faire connaître ses besoins.

Le travail qu'a fait le conseil d'administration depuis de nombreuses années porte aujourd'hui ses fruits. Nous avons eu à prendre des décisions délicates, par exemple établir si nous devons favoriser le rendement sur nos investissements ou maintenir certaines sommes dans des institutions qui ne donnaient pas toujours d'aussi bons rendements, mais qui avaient contribué de façon importante à la campagne. Nous avons toujours fait des choix conformes à nos politiques d'investissement tout en essayant de respecter nos nombreux donateurs et donatrices.

Le travail du conseil d'administration s'annonce des plus intéressants pour les années à venir. Nous voulons remercier toutes les personnes qui ont contribué et qui contribuent encore, de près ou de loin, au succès de la campagne. Nous avons réussi à atteindre notre objectif malgré le fait que nous n'avons pu obtenir de numéro d'enregistrement à titre d'organisme de bienfaisance. Les personnes, les groupes communautaires et les gens d'affaires ont contribué à la campagne bien qu'en sachant qu'ils ne pouvaient bénéficier d'un reçu pour leur don, et cela est tout à leur honneur.

Merci au personnel de la SANB ainsi qu'aux membres actuels du conseil d'administration du Fonds de l'Avenir de la SANB inc. : Serge Sonier, Gilles Haché, Paulette Sonier-Rioux, Hugues Chiasson, Donald Bastarache, Philippe Bourgeois et Anne-Marie Gammon. Votre appui et votre engagement constituent pour nous de précieux atouts.

Roger Doiron

FONDS DE L'AVENIR DE LA SANB INC.

BILAN

31 MARS 2010

	2010	2009
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	11 620 \$	67 420 \$
Placement à long terme échéant au cours du prochain exercice	141 539 \$	159 299 \$
Intérêts courus à recevoir	3 849 \$	8 046 \$
	157 008 \$	234 765 \$
PLACEMENTS	816 896 \$	603 766 \$
	973 904 \$	838 531 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs	19 825 \$	19 748 \$
SOLDE DE FONDS		
NON AFFECTÉS	954 079 \$	818 783 \$
	973 904 \$	838 531 \$

LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES ET L'ÉVOLUTION DU FONDS FONDS DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	BUDGET 2010	RÉEL 2010	RÉEL 2009
PRODUITS			
Contribution fédérale - Ministère du Patrimoine canadien	560 000 \$	560 000 \$	560 000 \$
Autres revenus	15 375 \$	26 220 \$	37 273 \$
Administration de projets	14 405 \$	9 904 \$	20 308 \$
Programme Contestation judiciaire	-	-	14 301 \$
Projets	132 653 \$	122 904 \$	290 711 \$
	722 433 \$	719 028 \$	922 593 \$
CHARGES			
FRAIS GÉNÉRAUX DE FONCTIONNEMENT			
Représentation et communications	589 780 \$	594 451 \$	617 759 \$
PROJETS			
Sensibilisation et construction identitaire	60 000 \$	62 742 \$	100 151 \$
Emploi d'été Canada	4 949 \$	5 489 \$	10 584 \$
Immigration et diversité francophone au Nouveau-Brunswick	10 000 \$	5 237 \$	-
S.E.E.D.	-	-	2 912 \$
Renforcement de la participation citoyenne	42 204 \$	34 613 \$	124 953 \$
Révision du plan de développement global de l'Acadie	-	3 775 \$	30 338 \$
Alliance SANB-Québec pour la francisation commerciale	15 500 \$	14 330 \$	22 000 \$
	132 653 \$	126 186 \$	290 938 \$
	722 433 \$	720 637 \$	908 697 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	(1 609 \$)	13 896 \$
FONDS D'AFFECTATION D'ORIGINE EXTERNE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE		36 656 \$	22 760 \$
FONDS D'AFFECTATION D'ORIGINE EXTERNE, À LA FIN DE L'EXERCICE		35 047 \$	36 656 \$

Bâtisseurs en communication depuis



La FRANCOPHONIE **C'EST PLUS** qu'une langue...

C'est sentir à distance une appartenance, des liens qui traversent le temps, une fierté qui nous fait porter la tête haute.

Radio-Canada est l'un des maillons rassembleurs de cette identité et nous en tirons une immense satisfaction.



RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET